



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation  
16.09.2008

L'an deux mille huit et le vingt deux septembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

**Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr RASKOPF, Mme BORIE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, DELBES, Mmes ESPIE, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 08/147

**Absents:** Mr DE GUALY (excusé), Mme DESFARGES-CARRERE (excusée), Mr BALOUP, Melle PORTAL, Mme RAHOU.

**Secrétaire :** Mme SABY.

Objet de la délibération

*Rapporteur : Monsieur DELPOUX*

**AMENAGEMENT DE  
LA RUE SALENGRO  
3ème tranche –  
Demande de subvention  
au titre du F.A.V.I.L.**

Le Conseil Général a fait connaître la répartition de la subvention au titre du F.A.V.I.L. 2008 pour le canton de Villefranche d'Albigeois.

La subvention à laquelle peut prétendre la commune de Saint-Juéry s'élève à 45 % du montant hors taxes des travaux.

Le Conseil Général a attribué une subvention en 2007 pour la réfection de la 2<sup>ème</sup> tranche de la rue Salengro, entre la rue Arthur Massol et la place Marie Curie au titre du F.A.V.I.L. 2007.

La 3<sup>ème</sup> tranche, qui concerne la partie de la rue Salengro comprise entre la rue Léopold Vareil et la rue des Œillets se réalisera en 2008. Son coût est estimé à 265 525 € H.T.

*Adopté à l'unanimité*

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

SOLLICITE une subvention du Conseil Général au titre du F.A.V.I.L. 2008.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009  
Jacques LASSERRE  
Maire,